

## Instructions

Ce formulaire doit être rempli par un particulier, une entreprise, un organisme ou une municipalité qui possède ou loue un véhicule entièrement électrique ou hybride rechargeable ou une motocyclette électrique et qui souhaite obtenir un remboursement après l'acquisition et l'installation d'une **borne de recharge à domicile**.

- Seul le propriétaire du véhicule électrique peut présenter une demande de remboursement pour une borne de recharge : le conjoint ou la conjointe du propriétaire ne sont pas admissibles au programme et ne peuvent remplir la demande.
- Une entreprise, un organisme ou une municipalité peut réclamer un remboursement en présentant des factures et des preuves de paiement à son nom et en faisant la preuve que la borne de recharge est installée à la résidence d'un des utilisateurs du véhicule d'affaires.
- Dans le cas d'un véhicule d'occasion, le nom du propriétaire du véhicule et l'adresse d'installation de la borne de recharge doivent être différents de ceux inscrits dans les précédentes demandes associées à ce véhicule.

Votre situation	Pièces justificatives requises
Vous avez obtenu le rabais Roulez vert du gouvernement du Québec lors de l'acquisition de votre <b>véhicule électrique neuf ou d'occasion</b> <sup>1</sup> .	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une copie de la preuve d'achat de la borne (par exemple, la facture d'achat) <b>ou</b> une copie du contrat de location de la borne</li> <li>• Une copie de la facture des travaux d'installation effectués par un électricien <b>ou</b> des photos (borne de recharge, travaux d'installation et extérieur de la maison avec adresse visible)</li> </ul>
Vous avez fait l'acquisition d'un véhicule électrique, d'un véhicule hybride rechargeable ou d'une motocyclette électrique et vous n'avez pas obtenu le rabais Roulez vert du gouvernement du Québec pour cette acquisition.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une copie de la preuve d'achat de la borne (par exemple, la facture d'achat) <b>ou</b> une copie du contrat de location de la borne</li> <li>• Une copie du certificat d'immatriculation de votre véhicule à jour</li> <li>• Une copie de la facture des travaux d'installation effectués par un électricien <b>ou</b> des photos (borne de recharge, travaux d'installation et extérieur de la maison avec adresse visible)</li> </ul>

1. Vous pouvez avoir obtenu ce rabais directement chez votre concessionnaire ou en remplissant le formulaire vous-même.

## Contenu des pièces justificatives

### La preuve d'achat ou le contrat de location de la borne de recharge doivent contenir les renseignements suivants :

- Votre nom et votre adresse domiciliaire;
- La date de la transaction;
- Le nom ou la raison sociale du fournisseur ainsi que ses coordonnées;
- La description détaillée des articles faisant l'objet de la transaction;
- Le montant de chaque article faisant l'objet de la transaction ainsi que le montant final de la transaction (y compris les taxes et les autres frais applicables);
- Dans le cas d'un contrat de location, les mensualités des paiements et le montant total déboursé au terme de la location.

### La facture des travaux d'installation effectués par un électricien doit contenir les renseignements suivants :

- L'adresse du domicile où ont été réalisés les travaux;
- La date de l'installation;
- Le nom de l'entrepreneur-électricien;
- Le numéro de licence RBQ de l'entrepreneur;
- Le montant détaillé des travaux d'installation ainsi que le montant total de la transaction (y compris les taxes et les autres frais applicables).

**Note :** Si votre borne de recharge peut à la fois être de niveau 1 et de niveau 2, la preuve d'installation devra mentionner que la tension électrique convient à une borne de niveau 2.

Si vous disposiez déjà d'une prise de 240 volts à l'extérieur de votre habitation ou dans votre garage, vous pouvez fournir comme preuve d'installation une ou plusieurs photos. Assurez-vous qu'on puisse voir la borne installée, votre numéro de porte, et qu'on ait une vue d'ensemble de votre habitation.

## Bornes de recharge à domicile pour les propriétaires de véhicules électriques

### Pour les particuliers habitant le domicile :

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Numéro d'assurance sociale (NAS) : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Appartement : \_\_\_\_\_ Bureau ou C. P. : \_\_\_\_\_

Municipalité : \_\_\_\_\_

Province : Québec Code postal : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

Langue de communication souhaitée :  Français  Anglais

### Si vous êtes une entreprise, un organisme à but non lucratif (OBNL) ou une municipalité et que vous faites la demande pour le domicile d'un particulier :

Nom de l'entreprise : \_\_\_\_\_ N° d'entreprise du Québec ou de municipalité : \_\_\_\_\_  
*(tel qu'inscrit au registre des entreprises du Québec)*

Adresse : \_\_\_\_\_ Bureau ou C. P. : \_\_\_\_\_

Municipalité : \_\_\_\_\_

Province : Québec Code postal : \_\_\_\_\_

### Représentant de l'entreprise, de l'OBNL ou de la municipalité

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_ Télécopieur : \_\_\_\_\_

## Renseignements sur le véhicule

Numéro d'identification du véhicule : \_\_\_\_\_ Numéro d'immatriculation : \_\_\_\_\_

Marque : \_\_\_\_\_ Modèle : \_\_\_\_\_ Version : \_\_\_\_\_ Année-modèle : \_\_\_\_\_

## Renseignements sur la borne de recharge

Marque : \_\_\_\_\_ Modèle : \_\_\_\_\_

Type d'acquisition :  Achat de la borne  Location de la borne

Prix d'achat (avant taxes) : \_\_\_\_\_ Date d'achat : \_\_\_\_\_

### Ou

Coût mensuel de la location (avant taxes) : \_\_\_\_\_ Date de début de la location : \_\_\_\_\_ Durée de la location : \_\_\_\_\_  
(aaaa-mm-jj)

## Renseignements sur l'installation

### Lieu d'installation (s'il est différent de l'adresse du participant)

Adresse : \_\_\_\_\_ Bureau ou C. P. : \_\_\_\_\_

Municipalité : \_\_\_\_\_

Province : Québec Code postal : \_\_\_\_\_

### Installateur électricien

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Nom de l'entreprise : \_\_\_\_\_ N° de licence RBQ : \_\_\_\_\_

Coût des travaux d'installation : \_\_\_\_\_ Coût d'installation (avant taxes) : \_\_\_\_\_

Date d'installation : \_\_\_\_\_ (aaaa-mm-jj)

## Déclaration, consentement et compensation fiscale

Je comprends que les renseignements fournis dans la présente demande ou relativement à celle-ci seront utilisés par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), et par le fournisseur désigné par ce dernier, pour gérer l'aide financière reçue du programme aux fins, notamment, de la vérification de l'admissibilité, du versement de l'aide financière, de l'évaluation et du suivi du programme.

Seuls les employés responsables de ces tâches auront accès aux renseignements qui leur sont nécessaires pour l'exécution de leur travail. Ces renseignements pourront également être transmis à d'autres ministères et organismes pour mettre en place et superviser le programme.

Je comprends que le fait de ne pas fournir les renseignements requis rendra impossible le traitement de ma demande.

Le numéro d'assurance sociale sera utilisé afin de produire le relevé 27 « Paiements du gouvernement », document que le MELCCFP est tenu de fournir lors du versement d'une subvention comme l'exige Revenu Québec. La loi exige également qu'un particulier indique son numéro d'assurance sociale lorsqu'un relevé doit être délivré à son nom. Le numéro de téléphone et l'adresse courriel permettent de communiquer avec les participants afin d'obtenir, au besoin, de l'information complémentaire indispensable au traitement de leur demande ou d'évaluer le programme auquel ils ont participé.

Je comprends que si je ne respecte pas toutes les conditions et les modalités prévues dans le cadre normatif, le processus d'analyse de la demande peut être retardé ou la demande peut être jugée non admissible à une aide financière. Je reconnais qu'en cas de fausse déclaration, le MELCCFP pourra demander le remboursement de l'aide financière versée.

### Compensation fiscale

Lorsqu'un participant reçoit une aide financière, il peut bénéficier d'une compensation gouvernementale, comme le prévoit la Loi sur le ministère du Revenu (LMR), qui permet d'affecter certaines sommes à payer à des bénéficiaires par les organismes publics au paiement d'une dette exigible en vertu d'une loi fiscale québécoise ou de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires (LPPA).

Le MELCCFP ne peut, en aucun cas, être tenu responsable de quelque dommage ou préjudice résultant de l'application du programme.

### Attestations de déclaration et de consentement relatives à la demande

Je déclare avoir lu et compris l'ensemble des conditions et modalités prévues dans le cadre normatif ainsi que les attestations de déclaration et de consentement indiquées précédemment.

Je déclare que les renseignements fournis dans cette demande ou relativement à celle-ci sont véridiques et complets.

Nom et prénom du participant : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_ (aaaa-mm-jj)

## Envoi de la demande

**Prière de retourner la demande et les pièces justificatives requises à l'adresse suivante :**

Aide financière – Bornes de recharge à domicile  
C. P. 27506 Pont-Viau  
Laval, Québec, H7G 4Y2

Pour toute question concernant cette demande, composez le 1 866 266-0008.

Ce formulaire est accessible sur le site Web [Québec.ca/ecorecharge](https://quebec.ca/ecorecharge).

